



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COUPON-REPONSE

(À compléter et à remettre OBLIGATOIREMENT dans le dossier d'inscription)

Nom, prénom de l'élève : Classe (en 2022/2023) :

Je ne dépose pas de dossier de demande de bourse sur critères sociaux au titre de l'année 2022/2023

Je dépose un dossier de 1^{ère} demande de bourse sur critères sociaux ou je demande le réexamen de la bourse sur critères sociaux

Concerne toutes les nouvelles demandes (y compris élèves en provenance de 3^{ème} – Education Nationale ou Enseignement Agricole) et les autres situations (redoublements, réorientations, changements durables de situation familiale ou professionnelle).

→ Compléter le dossier de demande de bourse nationale de lycée de l'enseignement agricole (cerfa n° 11779) en le récupérant auprès de l'établissement d'inscription ou en le téléchargeant sur l'un des sites internet du ministère chargé de l'agriculture, et le déposer avant le 3^e jeudi d'octobre :

- <https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/structuration/fonctionnement/bourses>
- <https://agriculture.gouv.fr/les-bourses-nationales-de-lenseignement-secondaire-agricole>

Je bénéficie de la reconduction de ma bourse sur critères sociaux (ma situation familiale professionnelle n'a pas changé)

Mon enfant était scolarisé et boursier dans un autre établissement l'an dernier et je demande le transfert de ma bourse sur critères sociaux :

→ Fournir la notification d'octroi de bourse délivrée l'année précédente.

Bourse au mérite sous réserve des résultats à l'examen en 2022

A compléter uniquement si vous pensez prétendre à la bourse sur critères sociaux.

Votre enfant n'a pas obtenu ou a obtenu sans mention ou une mention Assez Bien à son Diplôme National du Brevet (DNB): Il ne peut pas prétendre à la bourse au mérite.

Votre enfant est en attente des résultats du Diplôme National du Brevet (DNB) (dans la situation où votre enfant aurait une mention Bien ou Très Bien, transmettez le relevé de notes à l'établissement dans les meilleurs délais et au plus tard 1 mois après la notification)

Votre enfant a obtenu son Diplôme National du Brevet (DNB) avec mention Bien ou Très Bien :

Nouvelle demande (joindre le relevé de notes)

Renouvellement

(Uniquement à l'entrée en seconde et 1^{ère} année de CAPa)

Fait à :

Le :

Signature :

Effectuez une simulation afin de savoir si vous pouvez prétendre à la bourse au vu de vos ressources :
<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Association Sportive et Culturelle
du LPA de Amboise
46 avenue Emile Gounin – BP 239
37402 AMBOISE Cedex 2
Tel : 02 47 23 35 53

Objectifs – Fonctionnement de l'Association Sportive et Culturelle du LPA de AMBOISE

L'Association Sportive et Culturelle du LPA de Amboise est une association indépendante, de type loi 1901, déclarée à la Préfecture d'Indre et Loire. Elle a son siège dans les locaux du LPA de Amboise. Son fonctionnement est autorisé par le Conseil d'Administration de l'établissement.

L'adhésion à l'association **est libre et volontaire** : tous les élèves et étudiants de formation initiale (3^{ème}-2nde Professionnelle, 1^{ère} Bac pro, Terminale Bac pro et BTS) peuvent adhérer, à condition d'en faire la demande (imprimé à remplir) et d'être à jour de leur cotisation (**16,00 € pour l'année scolaire 2022-2023**).

L'Association Sportive et Culturelle a pour buts :

- . de développer l'autonomie des jeunes en leur confiant des responsabilités,
- . de promouvoir et d'encourager toutes les activités et manifestations à caractère culturel, social, artistique ou sportif en prolongement des activités éducatives de l'établissement,
- . de favoriser les échanges et l'ouverture à l'environnement social et culturel,
- . de contribuer à assurer le fonctionnement du foyer des élèves et étudiants.

Les locaux utilisés par l'association sont le Foyer des Elèves et tout autre équipement mis à la disposition de l'ASC par de l'EPLEFPA. Ceux-ci font l'objet d'une convention passée entre le Président de l'association et le Directeur de l'EPLEFPA.

L'Association Sportive et Culturelle est administrée par un Conseil d'Administration composé de membres élus lors de l'Assemblée Générale qui a lieu en début d'année scolaire. Ceux-ci sont élus pour une année scolaire et sont rééligibles. Le Proviseur, le Conseiller Principal d'Education, les enseignants en Education Socioculturelle et en Education Physique et Sportive, ou tout autre personnel de l'établissement, peuvent être invités à participer aux travaux du Conseil d'Administration à titre consultatif.

Le Conseil d'Administration élit le bureau de l'Association composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Ceux-ci sont plus particulièrement chargés du suivi et de la mise en place des décisions votées par le Conseil d'Administration de l'ASC.

Pour mener à bien ses missions et ses projets, l'ASC dispose de ressources financières de provenances multiples :

- . les cotisations des adhérents
- . l'intéressement aux éventuels jeux placés dans le foyer des élèves
- . les actions diverses menées au cours de l'année
- . les subventions éventuelles
- . les recettes liées aux activités (participations aux sorties),

L'initiation et le perfectionnement des élèves et étudiants dans la pratique de la vie associative sont une des missions assignées aux enseignants-animateurs en Education Socioculturelle.



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
De Amboise – Chambray-lès-Tours
Lycée Professionnel Agricole de Amboise
46 avenue Emile Gounin – BP 239 – 37402 Amboise Cedex
Tél : 02 47 23 35 50 – Fax : 02 47 23 35 64
Courriel : lpa.amboise@educagri.fr



Association Sportive et Culturelle
du LPA de Amboise
46 avenue Emile Gounin – BP 239
37402 AMBOISE Cedex
Tel : 02 47 23 35 53

DEMANDE D'ADHESION
Année scolaire 2022-2023

NOM (de l'élève ou de l'étudiant) :

Prénom (de l'élève ou de l'étudiant) :

Classe :

souhaite adhérer à l'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE du LPA de Amboise pour l'année scolaire 2021-2022.

La cotisation de **16,00 €** est versée :

- par chèque à l'ordre de **ASC**

- en espèces

Fait le **à** **Signature** (de l'élève ou de l'étudiant) :

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e),, responsable légal(e) de l'élève / étudiant : Nom et prénom :, autorise ce(tte) dernier(e) à participer aux animations ou sorties sportives, artistiques, culturelles ou de loisirs organisées durant l'année scolaire 2022-2023 en dehors des cours par l'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE (ASC du LPA de Amboise).

Je prends bonne note que ces sorties peuvent être organisées avec les moyens de transport et des personnels mis à la disposition de l'association par le LPA de Amboise.

Fait le **à**

Signature




UNSS 2022-2023

L'inscription à l'Association Sportive permet à votre enfant de pratiquer des activités sportives très diversifiées le mercredi après-midi, en loisir comme en compétition.

Si votre enfant désire s'inscrire à l'Association Sportive (AS) du LPA de Amboise, affiliée à l'UNSS, vous devez fournir impérativement pour la rentrée les 2 documents listés ci-dessous.

Ces derniers donnent l'autorisation à votre enfant de participer à n'importe quelles activités parmi toutes celles programmées les mercredis après-midi. Cette participation reste basée sur le volontariat.

- Une autorisation parentale dûment complétée (*jointe*).
- Un chèque de 15,00€, libellé à l'ordre de l'Association Sportive du LPA de Amboise (*agrafé sur la présente feuille*).

		NOM LOGO ETABLISSEMENT LYCEE VITICOLE AMBOISE 46, avenue Emile Gounin 37400 AMBOISE		
		<u>NOM et Prénom de l'élève</u>		
		Sexe	<u>Classe</u>	<u>Tél</u>
		F G	<u>Né(e) le</u>	<u>Mail</u>

ENGAGEMENT DU SPORTIF J'adhère volontairement à l'Association Sportive et je m'engage à :

- ⇒ Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi
- ⇒ Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ces décisions
- ⇒ Respecter les installations et les transports mis à ma disposition
- ⇒ Respecter les adversaires en restant modeste, honnête, fair-play
- ⇒ Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année
- ⇒ Représenter le mieux possible ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville, mon département, mon académie lors de toutes les manifestations sportives

Signature de l'élève :

AUTORISATION PARENTALE pour l'année scolaire en cours

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom Prénom) :

⇒ Autorise mon enfant (Nom Prénom) : Classe :

- À participer aux activités de l'association sportive de l'établissement et aux compétitions UNSS.
- À emprunter les transports mis en place.
- À être filmé ou photographié dans le cadre des publications UNSS (Association sportive, services départemental et régional) : journal, exposition, site internet, Facebook. (3)

L'image de votre enfant ne sera pas communiquée, ni vendue à d'autres personnes et ne portera pas atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation. Vous pourrez à tout moment vérifier et disposer du droit de retrait de cette publication.

- ⇒ **CERTIFICAT MEDICAL** : Ai pris connaissance que mon enfant n'a plus besoin de fournir un certificat médical pour l'obtention de la licence. Le code de l'éducation (article L552-4) stipule que « tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte aux activités physiques et sportives volontaires » sauf pour les activités suivantes (article L231-2-3) : **rugby, boxe, tir sportif, plongée subaquatique** (ne comprend pas le hockey subaquatique), spéléologie
- ⇒ Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre toute disposition concernant mon enfant en vue de le faire hospitaliser ou de faire assurer une intervention chirurgicale rendue nécessaire par avis médical. (3)
- ⇒ **Autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS sur le portail dédié (OPUSS) à renseigner les informations personnelles** : Nom Prénom Sexe Mail Tél Handicap...
- ⇒ **Ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.**
Des garanties complémentaires IA Sport + peuvent être proposées (se renseigner)

Date :

Signature du responsable :

(3) rayer en cas de refus d'autorisation

Pas de document national, proposition du service régional Orléans-Tours